

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°261
31 mai 2016

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Au Conseil national de la FSU de mai 2016, le courant Front Unique a combattu pour que les dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU et de l'UNEF appellent à une manifestation nationale et centrale à l'Assemblée nationale le 14 juin, pour imposer le retrait de la loi travail

Intervention dans le débat général le 24 mai

Le 10 mai, Valls a recouru au 49-3 pour imposer sans vote l'adoption du projet de la loi Travail en première lecture. Chacun comprend qu'un pas majeur a alors été franchi même si nous ignorons s'il sera décisif.

Si Valls a pu agir ainsi, c'est bien sûr parce qu'il savait que pour l'essentiel, la majorité PS-PCF, était à nouveau disposée à se coucher, d'autant plus qu'elle n'a nullement été soumise à la contrainte du mouvement des masses. En effet si par centaines de milliers, travailleurs et jeunes avaient manifesté à l'Assemblée nationale pour leur imposer le rejet du projet de loi travail, la situation aurait pu en être bouleversée.

Mais en ce domaine, hélas, le gouvernement a été rassuré par les déclarations des directions syndicales.

A aucun moment, celles-ci n'ont voulu appeler à une manifestation nationale devant l'Assemblée au moment de l'examen de la loi prévu le 3 mai.

Un mois avant cette date, à notre Bureau national du 4 avril, une seule voix a approuvé une motion proposant de s'adresser aux directions de la CGT, de FO et de l'UNEF en ce sens.

Et les représentants du syndicat CGT Goodyear qui ont voulu s'adresser aux délégués du congrès national de leur confédération à Marseille pour qu'elle appelle à une manifestation nationale de plus d'un million à Paris, ils en ont été empêchés par la direction.

Pendant des semaines, l'intersyndicale n'a jamais fait du retrait du projet de loi qu'elle affichait un préalable. Toutes les directions syndicales ont accepté de discuter avec le gouvernement quand celui-ci le leur proposait et de réclamer davantage de dialogue social. Et comble de cynisme, la direction de l'UNEF qui avait pourtant déclaré en février que le retrait du projet était un préalable avant toute discussion, n'a pas hésité à jouer les faire-valoir du gouvernement au moment où celui-ci généralisait la sélection en master.

En parallèle et en complément, la multiplication des journées d'action et de manifestation a dilué et dilapidé les énergies au lieu de les concentrer et de les centraliser.

Il faut le dire, si comme en 2010, une telle stratégie est maintenue, même agrémentée de grèves reconductibles appelées entreprise par entreprise, les possibilités de victoire seront ruinées.

Le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Baylet est au service des capitalistes et de l'impérialisme français. Il arme et soutient les pires régimes de la planète. Il multiplie les interventions impérialistes qui font de notre pays une cible prioritaire des terroristes.

Et c'est justement au prétexte de lutte contre le terrorisme, qu'il fait prolonger l'état d'urgence, qu'il attaque les libertés démocratiques, qu'il interdit des manifestations et à certains de manifester, qu'il fait violemment matraquer la jeunesse, qu'il modifie la loi pénale pour rendre permanentes des mesures jusqu'alors

exceptionnelles. Bref, qu'il avance à marche forcée à l'Etat policier. A cet égard le soutien des directions syndicales à la manifestation des flics du 18 mai est révoltante.

Au contraire, les organisations syndicales doivent se dresser contre la répression policière et se prononcer pour la levée de toutes les inculpations et des condamnations. Notre CDFN doit se prononcer clairement en ce sens.

Et défendre vraiment le code du travail, implique d'affronter et de vaincre ce gouvernement.k

Pour cela, il faut d'abord que les directions syndicales cessent de quémander plus de dialogue social à un gouvernement qui est prêt à tout pour ramener les travailleurs des décennies en arrière.

Et voilà qu'après s'être opposée à la perspective d'une manifestation nationale à l'Assemblée au moment crucial, l'intersyndicale en propose maintenant une au moment de l'ouverture du débat au Sénat. Mais que peut-on attendre de la majorité LR-UDI du Sénat dont les dirigeants se plaignent que la loi n'est pas assez violemment anti-ouvrière.

Alors s'il s'agit de l'emporter, et s'il est encore temps, c'est bien à l'Assemblée nationale que doit être convoquée une manifestation nationale. Car c'est là que siège la majorité PS-PCF qui rappelons-le a été élue en 2012 pour en finir avec la politique de Sarkozy-Fillon.

Intervention contre la modification du règlement intérieur

(destinée à faciliter la signature d'accords avec les gouvernements)

Le gouvernement Hollande-Valls-Macron a largement prouvé pour qui il gouverne : 50 milliards de pacte de responsabilité pour le patronat et la loi El Khomri explosant le code du travail contre le salariat. Pour imposer sa législation antisociale, le gouvernement n'hésite pas à réprimer et à asseoir les bases juridiques d'un Etat policier avec la loi pénale qui pérennise l'état d'urgence.

Et c'est aujourd'hui, au moment de cette offensive ultra violente du gouvernement que notre direction engage une modification du règlement intérieur pour faciliter la signature d'accords avec ce gouvernement. En effet, cette modification ne s'appliquera pas à l'adoption de motions d'action ou à toute autre décision d'orientation au sein des instances syndicales de notre fédération.

Le sens de cette modification ne peut être plus clair : il s'agit de faciliter la signature d'accords avec ce gouvernement et celui qui suivra. C'est pourquoi Front Unique appelle à voter contre la modification du règlement intérieur.

Vote sur la modification du R.I. : Pour : 68 / Contre : 4 / Abstention : 1 / Refus de vote : 0

Intervention de présentation de la motion :

« Pour la manifestation centrale à l'Assemblée Nationale »

Dès le CDFN du 16 mars, le courant Front Unique avait soumis au vote une motion proposant la manifestation centrale au siège du pouvoir et, au Bureau national du 4 avril, le délégué FU a proposé une motion pour que celui-ci « s'adresse aux directions de la CGT, de FO et de l'UNEF pour appeler en commun à une manifestation nationale et centrale à Paris, à l'Assemblée nationale, pour imposer à la majorité PS-PCF, le retrait pur et simple du projet de loi Travail. »

Au lieu de cela, pendant des semaines, l'intersyndicale, sans faire du retrait de la loi un préalable et tout en appelant à une concertation avec le gouvernement pour de nouveaux droits, a multiplié les journées d'action et de manifestation, désorientant et épuisant ainsi les énergies au lieu de les concentrer et de les centraliser et laissant le champ libre à Valls pour utiliser le 49.3.

Maintenant que l'intersyndicale appelle à cette manifestation le 14 juin, s'il s'agit de l'emporter et s'il est encore temps, c'est à l'Assemblée Nationale, où siège une majorité de députés PS/PCF élus en 2012 pour en finir avec Sarkozy et sa politique, qu'elle doit être convoquée.

Motion : Pour la manifestation centrale à l'Assemblée Nationale le 14 juin

Pour imposer le retrait pur et simple de la loi Travail, le CDFN de la FSU s'adresse aux directions de la CGT, de FO et de l'UNEF pour que la manifestation nationale du 14 juin soit convoquée à l'Assemblée Nationale, où siège une majorité de députés PS/PCF élus en 2012 pour en finir avec la politique de Sarkozy-Fillon.

Pour : 4 / Contre : 60 / Abstention : 11 / Refus de vote : 18

Intervention de présentation de la motion :

« Pour la défense des libertés démocratiques »

Chacun peut le constater : tout l'arsenal mis en œuvre par le gouvernement sous prétexte de lutte contre le terrorisme est en fait destiné à s'en prendre brutalement aux libertés démocratiques :

- interdiction de circuler et de manifester
- assignations à résidence
- perquisitions de nuit.

L'état d'urgence qui permet tout cela, vient d'être une nouvelle fois prolongé. Le gouvernement laisse entendre que ce sera la dernière fois. Bien entendu, puisque la loi pénale dite Urvoas, qui a été adoptée en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale, permettra la permanence des mesures d'exception contenues dans l'état d'urgence.

Notre CDFN doit condamner sans ambiguïté ces dispositions liberticides et exiger la levée immédiate de l'état d'urgence et le retrait de la loi Urvoas en cours d'adoption.

Le gouvernement avait fait preuve d'un rare acharnement contre les travailleurs d'Air France et ceux de Goodyear. Aujourd'hui, il n'a plus aucune retenue dans le cadre du mouvement pour le retrait de la loi travail. De nombreuses interventions de camarades ont illustré le degré atteint par la répression :

- Interventions policières au sein des manifestations avec violences délibérées ; emploi systématique de grenades lacrymogènes, usage répété de lanceurs de balles de défense avec un jeune manifestant qui a perdu un œil, encore une fois. Rappelons-le, c'est ce gouvernement qui a fait tuer en toute impunité Rémi Fraisse.

- Arrestations injustifiées, gardes à vue prolongées de mineurs
- Multiplication des mises en examen, lourdes condamnations par une justice aux ordres.

Par sa politique anti-ouvrière, anti-jeune, le gouvernement suscite une volonté légitime d'en découdre avec lui, de l'affronter et de le vaincre.

Notre CDFN doit condamner avec la plus grande force ce gouvernement qui est entièrement responsable des violences policières. Il doit exiger la levée des mises en examen et la libération des manifestants condamnés.

Motion : Pour la défense des libertés démocratiques

Au prétexte de la lutte contre le terrorisme, le gouvernement utilise l'état d'urgence pour s'en prendre aux libertés démocratiques.

Le CDFN de la FSU, réuni le 25 mai 2016, exige :

- la levée immédiate de l'état d'urgence
- et le retrait du projet de loi pénale en cours d'adoption.

Il condamne les violences policières contre la jeunesse et les travailleurs dont le gouvernement est responsable.

Il exige la levée des poursuites contre les manifestants.

Pour : 14 / Contre : 51 / Abstention : 0 / Refus de vote : 26